

# Université d'été du Développement Local

## Le Journal multimédia

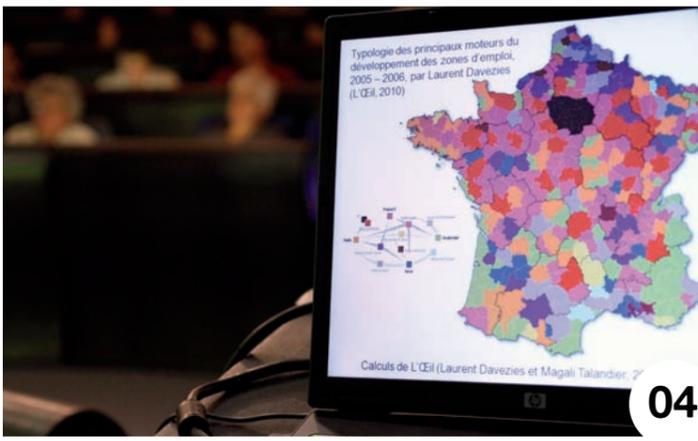
12, 13 & 14 septembre 2012 - Marseille



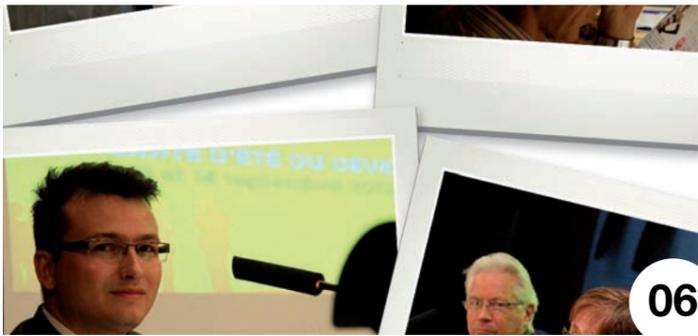
# Économie :

Le pouvoir des territoires





**04** — **Le pouvoir de mobiliser**  
Une crise à géométrie variable



**06** — **Ambiance**  
Photos

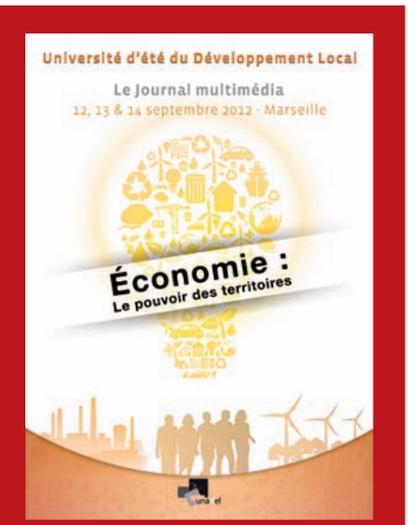


**07** — **Imaginer une autre économie**  
Transition écologique, innovations des territoires



**09** — **Construire ensemble**  
Les territoires, moteurs économiques de l'espace rural  
Reportage vidéo Pays de Haute Provence

**11** — **Propositions**  
Économie et territoires :  
Quelles stratégies pour l'avenir ?



**unadel**  
L'UNADEL est un réseau national qui associe depuis 1992 des élus, des associations, des agents de développement et des collectivités autour d'un projet commun : la promotion des pratiques de développement local, de la démocratie participative et des territoires de projet.  
Le journal de l'université d'été du développement local est édité par l'Union Nationale des acteurs et des structures du développement local, 1 rue Sainte-Lucie 75015 Paris

Tél. 01 45 75 91 55  
unadel@wanadoo.fr www.unadel.asso.fr  
Directrice de la publication : Héléne Schwartz  
Directeur adjoint de la publication : Stéphane Loukianoff  
Maquette : Chloé Roux com@chloeroux.com  
Conception, rédaction en chef : Blanche Caussanel blanche.caussanel@gmail.com  
Rédaction, reportage sonore : Aline Chambras aline.chambras@free.fr  
Rédaction, vidéos, photos : Andrea Paracchini andrea.paracchini@gmail.com  
Vidéos p11 : Raphaëlle Mignon



**Renforcer l'ancrage local de l'économie : un enjeu stratégique et démocratique**

**A** lors que la finance internationale est devenue tout à la fois indépendante de l'économie réelle, incontrôlée et incapable de répondre aux besoins en financement des entreprises, le renforcement de l'ancrage local de l'économie est devenu un enjeu de premier plan pour les élus, les acteurs locaux, mais aussi pour nombre de nos concitoyens. De plus en plus de territoires ruraux, périurbains et urbains s'interrogent et tentent de construire de nouvelles stratégies de développement mieux adaptées à ces nouveaux défis. Sur le terrain, de nombreuses initiatives existent déjà et s'inscrivent dans des modèles bien connus ou des pistes émergentes : économie circulaire, économie résidentielle, économie sociale et solidaire, renforcement de l'économie productive, relocalisation ...

Quels potentiels de développement pour les territoires de projet ces leviers représentent-ils réellement ? Quelles stratégies de développement les territoires peuvent-ils construire pour répondre à ces enjeux en prenant bien en compte les interdépendances à l'œuvre ? Comment les entreprises elles-mêmes, dont la grande majorité en France est des PME et TPE, peuvent aussi mieux contribuer à cette transformation économique ? Quels sont les leviers à développer pour renforcer le pouvoir d'agir citoyen en matière économique ? Quelles propositions formuler pour que les évolutions des politiques publiques qui se dessinent prennent bien en compte ces réflexions et besoins et soutiennent les dynamiques de développement des territoires ?

Ce sont ces problématiques que l'UNADEL, l'ARDL PACA, et leurs nombreux partenaires ont abordé lors de la troisième édition de l'Université d'été du développement local qui s'est déroulée il y a tout juste 3 mois, du 12 au 14 septembre 2012 à Marseille. Venus de toute la France, plus de 300 élus, agents de développement, associations, collectivités, entreprises et universitaires, ont pu décliner les modalités d'exercice du pouvoir économique territorial à différents niveaux et dans divers milieux. Ils ont pu découvrir de nombreuses démarches locales, échanger sur leurs pratiques et réfléchir ensemble aux évolutions qui pourraient permettre de renforcer les économies territoriales.

Au nom de l'UNADEL et de l'ARDL PACA, je tiens à remercier vivement l'ensemble des partenaires qui ont fait le succès de cet événement, en particulier : le conseil régional de Provence Alpes-Côte d'Azur, la Caisse des Dépôts, la Datar, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et son conseil de développement.

Conçu sous format multimédia, facile à diffuser, ce journal constitue une synthèse dynamique de ces réflexions et propositions. Nous espérons que sa lecture suscitera plaisir et intérêt, et qu'il contribuera modestement au vaste chantier actuel de renouvellement des stratégies et des dynamiques économiques locales. ■

Hélène Schwartz, présidente de l'Unadel

**Cliquez ici pour découvrir le programme de l'Université d'été du développement local**



# Une crise à géométrie variable



Crise financière, crise de la dette, crise de l'énergie. Depuis 2008, tous les territoires doivent faire face à ces trois chocs simultanés. La plénière du mercredi 12 septembre 2009, intitulée « Les territoires face aux enjeux du développement économique » a permis de dégager quelques éléments clés concernant les répercussions de cette situation économique inédite sur les territoires. Animée par Philippe Frémeaux, éditorialiste à **Alternatives économiques**, elle a réuni Bernard Pecqueur, professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble ; Franck Chaigneau, chargé de mission à Mairie Conseils et **Olivier Crépin**, responsable du développement économique à l'Assemblée des Communautés de France (**AdCF**) qui a coordonné la publication de l'étude « *La crise et nos territoires : premiers impacts* », conduite en 2010 par Laurent Davezies pour le compte de l'AdCF et de la Caisse des Dépôts.

Dans ce contexte de crise économique et financière profonde, force est de constater que les différents bassins d'emploi présentent une vulnérabilité très inégale. En effet, l'une des premières conséquences de la crise a été d'accentuer fortement les disparités territoriales, notamment entre une partie Sud qui apparaît nettement moins touchée que les territoires du Nord-Est, frontalement impactés.

Mais à cette fracture Nord-Sud, se superpose une inégalité forte entre des territoires métropolitains dynamiques ou des aires dominées par une économie résidentielle, qui ont su résister à la crise et des territoires dont l'économie basée sur l'industrie ont subi une profonde perte de vitesse. En moyenne, les petits bassins d'emploi industriels à dominante manufacturière, déjà affaiblis par la désindustrialisation en cours depuis les années 80, ont ainsi enregistré en l'espace d'une année une variation de 43 % de leur taux de chômage : la Franche-Comté, la Champagne-Ardenne, la Picardie, l'Auvergne, l'Alsace,

la Haute-Normandie, la Lorraine, les Pays de la Loire, la Bourgogne, la Basse-Normandie et le Centre ont perdu 340 000 emplois industriels depuis 2002, dont un tiers pendant la seule période 2008-2009. « Ces bassins industriels risquent de ne pas se remettre du choc, souligne d'ailleurs Olivier Crépin. Pour autant, « il serait abusif de parler de coup de grâce, certains territoires industriels comme la Franche-Comté, la Vallée de l'Arve, le Choletais ou la Vendée ayant des facultés avérées de résilience. »

A l'inverse, les grandes métropoles du nord de la France, et notamment la région Île-de-France, semblent quant à elles, pour l'instant épargnées : « Elles ont jusque-là réussi à absorber le choc grâce à la présence d'une économie plus diversifiée et la présence d'une main d'œuvre plus qualifiée », explique Olivier Crépin. De même, une troisième catégorie de territoires, ceux qui bénéficient d'une puissante économie résidentielle, tirent leur épingle du jeu. C'est le cas de la Corse où l'emploi parvient même à progresser, de Midi-Pyrénées, du Languedoc-Roussillon, de Paca... Certes, ces régions ont été affectées par le ralentissement du tourisme, de l'immobilier ou de la construction, mais elles ont relativement moins souffert.

Pour autant ce bouclier résidentiel est-il inébranlable? Rien n'est moins sûr. Car, si durant les grandes crises antérieures (1973, 1983, 1993), les aides publiques avaient permis aux territoires de tempérer les effets de la dépression, aujourd'hui la crise des finances publiques et la fragilisation de notre modèle assurantiel pourraient changer la donne : demain, ces amortisseurs risquent fort de ne plus être aussi puissants que les chocs. Et si demain les actes médicaux pratiqués en cure thermique ne sont plus remboursés, quels en seront les impacts pour les villes thermales et leur territoire ? L'économiste Nicolas Bouzou prévoit dans cette hypothèse un effondrement de la fréquentation touristique, le ressac des investissements publics et l'érosion de la consommation locale, in fine, la crise de l'économie résidentielle... C'est aussi la thèse de Laurent Davezies pour qui

« une ère s'achève : celle de la croissance et du développement des territoires suburbains, fondée sur la consommation (elle-même financée par les déficits publics et l'endettement). De plus en plus, notre société sera assise sur une croissance faible, le sevrage de la dépense publique et la restriction du crédit. L'énergie chère et la crise de l'économie résidentielle laissent prévoir un retour à la production et aux métropoles ». ■

## Liberté, égalité, BEAUTÉ !

C'est en 2005 que Sophie Kardous et Karima Ourabah, deux esthéticiennes aux parcours atypiques – elles ont notamment travaillé comme éducatrices auprès des personnes handicapées –, créent l'association Hygia, le premier institut de beauté solidaire de Marseille. Installé dans les quartiers Nord de la cité phocéenne, Hygia est un véritable ovni dans le champ de l'esthétique classique. « Nous utilisons les soins esthétiques comme outil de médiation, d'éducation à la santé et de lutte contre l'exclusion », explique Sophie Kardous, « dans l'intimité de la cabine où nous pratiquons une épilation ou une coupe de cheveux à un tarif établi, bien sûr, en fonction des revenus de la personne, nous arrivons à créer un climat de confiance tel que les femmes y parlent librement de leur situation personnelle (chômage, violence, pauvreté, problèmes de santé, etc.). Ensuite, à nous de les orienter vers les structures qui pourront les aider (psychologue, associations d'insertions, médecins...). » Une belle initiative !

Pour en savoir plus sur cette association qui revendique le rôle social de la beauté :

<http://www.asso-hygia.org>

## Les sites internet des expériences présentées lors de la visite Marseille éthique et responsable

**Le jardin des Aures**  
<http://www.reseaujsm.org/spip.php?article14>

**Filière paysanne**  
<http://filiere-paysanne.blogspot.fr/>

**Equitable Café**  
<http://equitablecafe.org/>

**Zim Zam, cirque pour tous**  
<http://www.zimzamcircus.org/>

**Femmes d'ici et d'ailleurs**  
<http://talentsdefemmes.blogspot.fr/>

**Recyclodrome, ressourcerie marseillaise**  
<http://recyclodrome.org/>

**Les Têtes de l'art**  
<http://www.lestetesdelart.fr/>

**Coopérative Hôtel du Nord**  
<http://hoteldunord.coop/>

**Epice**  
<http://epice.org/>

**Intermade**  
<http://www.inter-made.org/>

**Boud'mer**  
<http://www.boudmer.org/>



**Jeanne KENEDI**, du Piles, Pôles d'initiatives locales d'économie solidaire de Marseille, présente les différentes étapes du Circuit A, Marseille éthique et responsable, (re) donner du sens à l'économie, proposé aux participants de l'UDL le jeudi 13 septembre. [http://www.apeas.fr/IMG/pdf/com\\_reseau\\_piles-2.pdf](http://www.apeas.fr/IMG/pdf/com_reseau_piles-2.pdf)

Cliquez sur l'icone «son» pour écouter l'interview



**Compte rendu sonore de l'UDL : un reportage de 10 minutes réalisé par Aline Chambras, avec la musique de Radio Babel.**

**Cliquez sur l'icône «son» pour écouter le compte rendu**





# Transition écologique, innovations des territoires

Pour en finir avec le catalogue des bonnes pratiques et belles intentions, il est temps de s'attaquer à la transition écologique de façon globale. Une transition désirable et porteuse de richesse et celle qui lie l'intérêt économique à celui du territoire.

De plus en plus de territoires et de communautés humaines fondent des stratégies alternatives de développement face aux défis écologiques. Les pratiques et concepts de l'économie circulaire, de l'autonomie énergétique et de l'écoconception connaissent un succès croissant.

Et pourtant, alors que la prise de conscience de ces défis se généralise, on constate des réticences à engager des réformes de la part des gouvernements et des pouvoirs politiques. Affolés par les conséquences de la crise économique, ils n'arrivent pas à agir. "Quant aux milliers d'initiatives qui se mettent en œuvre au niveau local, souligne Jean-Yves Pineau, directeur du **Collectif Ville-Campagne**, elles se résument à un ensemble d'expériences exemplaires et uniques". Un vaste

catalogue de bonnes pratiques qui chaque jour s'enrichit de nouveaux exemples mais qui ne témoigne pas encore d'un véritable mouvement de masse. "Si l'on souhaite passer de cette juxtaposition des projets à une approche intégrée, il faut être capable d'opérer des sauts fonctionnels systémiques", estime Jean-Christophe Lipovac, coordinateur des programmes territoires au **Centre de Ressources du Développement Durable de Nord-Pas de Calais (CERDD)**. En clair, il s'agit de penser et proposer des solutions globales qui articulent les différentes fonctions de la ville : plutôt que parler de logement, on s'attaquera à la notion d'"habiter" alors que l'organisation des déplacements laissera la place à une réflexion autour de la mobilité. Un changement de paradigme à court, moyen et long terme où les différentes échelles territoriales (quartier, commune, département...) s'intègrent et les usagers sont enfin pris en compte. L'occasion aussi, selon Laurence Ermisse, responsable du pôle territoires et développe-

ment durable de l'association **4D**, de relier l'intérêt économique à celui du territoire.

## Une remise en question du rôle des acteurs

A Lons-le-Saunier (Jura), par exemple, un problème de pollution d'eau a trouvé une solution dans une transformation radicale des modes de production agricoles. Résultat : une conversion intégrale au bio avec à la clé des nouveaux marchés en circuit court pour les producteurs locaux. "Voilà un exemple de transition écologique qui peut être désirable et source de valeur et richesse en termes de santé, emploi et bien-être global". Mais alors pourquoi tout le monde ne s'y met pas ? Parce qu'au fond la transition écologique comporte une remise en question d'acquis tels que les périmètres d'intervention des acteurs. Appelée à jouer un rôle d'intermédiation, la ville touche aux limites d'une coopération entre administrations à repenser. →



## Au Mené, le bien être passe d'abord par l'autonomie énergétique en prévision de la raréfaction des ressources fossiles



→ "En revanche, du côté des aménageurs, promoteurs, bailleurs et entreprises gestionnaires de services publics on observe une évolution, reconnaît Jean-Christophe Lipovac. Le contrat de performance énergétique n'est qu'un exemple de partenariat public-privé au service de la transition". Les agriculteurs du Jura ou les bailleurs du Nord Pas-de-Calais ont relevé le défi. Ces acteurs privés développent des nouvelles formes d'organisation du travail, des nouveaux métiers et des nouvelles compé-

tences au service de la coopération. "Mais comment ancrer dans le territoire des entreprises qui se voient 'hors sol' ?" s'interroge Olivier Boucherie, directeur du **Pays des Portes de Gascogne** (Gers). Ces entreprises - mais aussi ces exploitants agricoles - toujours prêtes à fuir vers des meilleures conditions d'implantation. Certains croient pouvoir ancrer du moins leurs salariés, d'autres, comme Jean-Claude Louarn, président du Conseil de développement du

**Pays de Haute Mayenne**, ont assistés impuissants aux délocalisations et plans sociaux. Mais pour limiter l'impact et les potentiels dégâts de ces acteurs, la réponse est toujours dans la transition écologique, selon Jean-Christophe Lipovac explique : "Il faut s'émanciper d'une croissance économique liée aux flux de matières et produits pour aller vers une économie de fonctionnalité où priment la valeur d'usage et les biens immatériels". ■

## Le Mené mène la transition écologique

"Exemplaires", "suiveuses", "économistes", "fauchées". Dans la classification des collectivités en transition énergétique proposée par Laurence Ermisse, responsable du pôle territoires et développement durable de l'Association 4D, nul doute de la place à accorder à la Communauté de communes du Mené. Située dans les Côtes-d'Armor, ce petit territoire de quelque 6 000 habitants est pionnier parmi les pionniers. Est-ce l'héritage de Paul Houée, acteur historique du développement local ? "A son époque, j'avais 20 ans, souligne Jacky Agnel, agriculteur à la retraite et vice-président de la communauté de communes. Aujourd'hui, nous poursuivons la même utopie : le rôle d'un élu, c'est d'assurer le bien-être de sa population". Et au Mené, le bien-être passe d'abord par l'autonomie énergétique en prévision de la raréfaction des sources fossiles. Dès 2004, la CC réalise un audit du territoire avec la participation du cabinet d'études Solagro. Le constat est accablant : chaque année 9 millions d'euros sortaient de la communauté pour l'achat d'énergie. Il fallait relocaliser cette richesse. "Je ne veux pas parler d'écologie, souligne celui qui tire néanmoins un quart de l'énergie de la CC de sources renouvelables. Il s'agit plutôt d'une transition vers une nouvelle gouvernance d'un territoire".

Ainsi, les 10 projets qui ont vu le jour depuis, se sont fait toujours avec la participation de citoyens aux côtés de partenaires industriels. Les agriculteurs détiennent 34 % du capital de l'usine méthanisation, 140 habitants le 30 % d'un projet d'éolien "participatif". "Nous ne sommes pas les clients d'une entreprise, nous sommes des acteurs !".

Mené : <http://www.ccmene.fr>

## Tous progressifs

Financer la transition écologique est un enjeu majeur. La tarification des services énergétiques et des ressources peut jouer un rôle important dans l'orientation des comportements individuels de consommation vers plus de sobriété. Par exemple à travers l'adoption d'une tarification progressive pour l'accès à l'énergie et à l'eau, inscrite dans l'agenda gouvernemental.

Un chantier semé d'embûches qui peut néanmoins bénéficier du retour d'expérience de collectivités comme la commune tarnaise du Séquestre, qui expérimente depuis 2009 la tarification progressive de l'eau.

<http://www.lesequestre.fr>

# Les territoires, moteurs économiques de l'espace rural

Identifier les spécificités qui permettent à un territoire de se positionner sur un marché ouvert et concurrentiel de manière valorisante, c'est la clé pour redynamiser les espaces ruraux. Agriculture et produits typiques mais aussi patrimoine, culture et histoire recèlent de grandes opportunités.

“Mort des villages”, “déserts médicaux”, “exode rural”. Autant de termes qui reviennent dans les médias pour indiquer le déclin des espaces ruraux et la concentration des emplois qualifiés dans les métropoles. Ceci au moment même où ces médias s'enthousiasment de ces “néo-ruraux” qui “retournent à la campagne”. Derrière ces étiquettes simplistes, se cache la réalité des territoires en recherche de redynamisation. L'économie résidentielle est certes source d'opportunités de création d'emplois et activités autour des services. “Mais ils génèrent des postes peu qualifiés et précaires”, rétorque Gilles Rey-Giraud, responsable du “pôle territoires” à **Entreprise Territoires et Développement (ETD)**. Pour Bernard Pecqueur, professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, la priorité serait plutôt d'identifier les spécificités qui permettent à un territoire de se positionner sur un marché ouvert et concurrentiel de manière valorisante. Elles peuvent se nicher dans les productions agricoles ou oenogastronomiques typiques de la région mais tout aussi bien dans la culture locale, le patrimoine ou l'histoire. Le Pays de Haute-Provence a été par exemple capable de valoriser une



image territoriale liée à la lavande pour créer tout un secteur d'activité autour des saveurs et des parfums. Mais cette dynamique de construction a été poussée encore plus loin dans la construction d'une spécificité économique autour des métiers du livre. En constatant une présence historique de libraires et éditeurs, les élus de la communauté de communes ont su s'emparer de cette image et recréer un écosystème autour d'un hôtel d'entreprise. Résultat : un centre de formation à la reliure a déménagé de Bourgogne pour venir s'installer dans le petit bourg de Forcalquier.

## Les circuits courts en agriculture, un catalyseur

Reste néanmoins que des nombreuses opportunités de diversification et valorisation des spécificités des territoires ruraux viennent de la production agricole, dont la place dans l'économie locale est encore importante. Il ne s'agit pas là pour autant de prôner la monoculture extensive. Au contraire, les territoires ont tout intérêt à consolider ou développer la diversification, la relocalisation alimentaire et les circuits courts. C'est ce que le **Civam de l'Hérault** →

→ fait au Pays de Lunel depuis 2006. Dans cette zone d'agriculture productiviste consacrée à la pomme et au vin, l'ingénierie territoriale du Civam s'est appuyée sur une enquête menée en 2008 auprès des habitants pour identifier les besoins de l'économie résidentielle et élaborer un indicateur d'autonomie alimentaire. “Le nôtre n'est pas un travail de bureau d'étude”, précise Nabil Hasnaoui Amri, chargé de mission alimentation au Civam Hérault. Nous avons une démarche dynamique de recherche-action qui, certes, se base sur une batterie d'indicateurs comme

le nombre de conversions en bio où le chiffre d'affaires des circuits courts, mais où ce qui compte est l'appropriation de l'outil par les acteurs.” A partir de l'année suivante, le Civam a donc contribué à la constitution et à l'animation de groupements de producteurs et de consommateurs avec pour objectif de sortir du cloisonnement par filière grâce à la proximité et à la demande locale de produits et services. Ce qui a donné lieu en 2011 à des week end portes-ouvertes “De ferme en ferme” mais surtout à l'opération “Un fruit à la recrée” dans six écoles. “Un pri-

meur a livré quelque 100 Kg de fruits produits localement par semaine. Pour la prochaine édition, nous souhaiterions contourner tout intermédiaire et travailler directement avec les producteurs locaux”. Pour mener à bien cette opération, le Civam collabore étroitement avec la commission “cadre et qualité de vie” de la communauté de communes. Une preuve de plus de l'importance du levier de la commande publique dans le développement de circuits courts. ■

## Au Pays de Haute-Provence, entre livres et parfums

Pour découvrir le **Pays de Haute-Provence**, il faut remonter le cours de la Durance en direction des Alpes. Frontières difficiles à franchir, le fleuve et l'autoroute qui le longent marquent le paysage de cette large vallée où les traces de la présence de l'homme se font autrement discrètes. Il faut par exemple se fier aux panneaux routiers pour deviner, derrière les arbres, la présence du centre de Cadarache du Commissariat à l'Énergie Atomique. Le pays ne compte d'ailleurs que 70 000 habitants. “A une heure d'Aix et Marseille, il a connu l'émergence d'une économie résidentielle”, souligne Hervé Foucher, directeur du pays. Avec la hausse du prix des carburants, elles subit aujourd'hui un retour de bâton”. Un tiers de la population se concentre dans la ville de Manosque. Le reste se distribue sur les 49 communes qui composent le pays, regroupées autour de cinq communautés de communes. Dans quelques mois, trois de ces communautés vont fusionner pour donner naissance à l'agglomération de Manosque, seules survivront les **Communautés de Communes de Banon et Forcalquier**. Avec une politique de long terme et des investissements

ciblés dans des équipements structurants, le petit bourg de Forcalquier - 5 000 habitants - a réussi à dynamiser son économie locale. C'est ici par exemple qu'a son siège l'Université Européenne des Saveurs et des Senteurs (**UESS**), l'une des structures à l'origine en 2005 du pôle de compétitivité Parfums, arômes, senteurs, saveurs (**PASS**). A travers des formations professionnelles et diplômantes dans les domaines de la cosmétique, l'UESS valorise les richesses du territoire en réponse aux besoins des acteurs économiques locaux, producteurs mais aussi industriels. C'est également à Forcalquier que Pierre Garcin et François Prévost, vice-présidents de la Communauté de Communes et responsable respectivement du développement économique et de la culture, ont voulu la création d'une “Maison des métiers du livre”. Inaugurée en 2010 dans des anciens logements de gendarmes, elle est en train de se remplir. “La difficulté a été de garder une cohérence et trouver une identité à l'équilibre entre une certaine vision communautaire réclamé à un moment par certains acteurs de la filière et un simple hôtel d'entreprise”, souligne Pierre Garcin. C'est grâce à leur pertinence et cohérence qu'aujourd'hui ces actions bénéficient de plusieurs labellisations locales. ■



**Hervé Foucher**, directeur du Pays de Haute-Provence, présente circuit “Pôles et filières d'excellence dans le Pays de Haute-Provence”.



Cliquez sur l'icône «vidéo» pour regarder le reportage

# Économie et territoires : Quelles stratégies pour l'avenir ?



**Les leviers locaux à actionner pour développer l'économie locale ne sont pas les mêmes selon que l'on considère le territoire comme un espace récepteur des activités économiques ou comme un milieu générateur des activités économiques. Tour d'horizon des stratégies possibles.**

## Ici, vous produirez moins cher

Les stratégies exogènes et productives sont sans doute les plus anciennes et les plus répandues. Elles cherchent à développer sur le territoire les facteurs qui permettent aux entreprises de produire à moindre coût ou avec la meilleure productivité. Les leviers sont alors principalement le foncier, les infrastructures, la main d'œuvre bon marché.

## Ici, vous innoverez et vous accéderez plus vite à de nouveaux marchés

Les stratégies endogènes et productives visent à améliorer le milieu local pour que

les entreprises présentes se développent. Les leviers sont l'animation économique locale ; la mise en réseau des entreprises, l'accompagnement de proximité, la circulation de l'information, l'immobilier d'activité qui permet à l'entreprise en croissance de rester sur le territoire, etc.

## Ici, vous vendrez mieux

Les stratégies exogènes et résidentielles reposent sur l'offre d'un « cadre de vie » afin d'attirer sur le territoire des personnes dont les dépenses vont soutenir le marché local. Les leviers sont alors la valorisation des patrimoines et des paysages, le foncier (d'habitat), le logement et la qualité de l'urbanisme, l'esthétique, les services, la culture et les loisirs, le tourisme.

## Ici vous créez en sécurité

Les stratégies endogènes et résidentielles cherchent à créer ou maintenir des activités économiques à partir de tous les besoins solvabilisables par la consommation locale. Les leviers en seront le soutien à l'initiative économique des habitants, les circuits courts, les couveuses et coopérative d'activité, les groupements d'employeurs et les services mutualisés entre entreprises, etc.

## Vers un imaginaire localisé ?

Avec la tertiairisation des activités économiques, les facteurs immatériels (qualité de vie, facilités relationnelles, image du territoire, etc.) prennent de l'importance dans le choix de localisation des activités. Dit autrement, les entreprises pourraient finir par avoir les mêmes critères de localisation que les populations. Cette évolution pourrait renforcer l'impact (positif ou négatif !) du lieu sur la valeur des produits.

En économie, le lieu, la localisation, s'appréhende par la notion de distance-coût par rapport aux fournisseurs et aux marchés. Mais cette notion ne mesure pas la plus-value que le lieu peut apporter à une entreprise en crédibilisant la qualité de ces produits, d'une part, et en fluidifiant le relationnel nécessaire à ses processus d'innovation et de production, d'autre part. L'ancienne question que les entreprises posaient aux territoires « Pourrions-nous produire moins cher ici ? » pourrait se voir reformulée en ces termes : « Pourrions-nous vendre nos produits plus cher parce qu'on les a fabriqués ici ? ».

Cela amènera les stratégies de développement économiques locales à passer d'une logique d'offre d'implantation dans un site commode, à une logique d'offre d'insertion dans un milieu porteur. ■



**Retour sur l'atelier 7 « Les leviers pour renforcer l'ancrage de l'économie productive », interview de Philippe Chesneau, conseiller régional de Provence Alpes Côte d'Azur**



**Retour sur la visite E « La Ciotat, un territoire en mutation », interview de Stéphanie Cabentous, chargée de mission à Chrétiens en Monde Rural**

**Cliquez sur l'icône «vidéo» pour regarder le reportage**

## Le temps des propositions

**Dans une économie mondialisée et financiarisée peut-il encore exister des systèmes économiques locaux singuliers qui ne fonctionnent pas tous selon le même modèle ? Pour les participants de l'Université d'été du développement local, réunis à Marseille, la réponse est oui.**

Il ne s'agit pas de s'affranchir de la mondialisation ni de remettre en cause les acquis de l'État providence mais bien de proposer un changement de sens. Car le territoire n'est pas un lieu mais un milieu, il se définit par la capacité de ses acteurs à savoir mobiliser les ressources locales tout en s'ouvrant à celles du monde. Aussi les acteurs du développement local s'estiment-ils aujourd'hui porteurs d'un devoir d'invention et réclament une évolution forte des politiques publiques et des pratiques des acteurs autour de quatre propositions cadres.

### Libérer les initiatives des territoires de projet par un cadre législatif et des politiques publiques adaptées.

Alors qu'un nouvel acte de décentralisation se dessine, il s'agit désormais de mettre les processus de développement et le décroisement des acteurs au cœur des politiques publiques, en renforçant les modalités et moyens de contractualisation, en soutenant l'ingénierie territoriale et non en la fragilisant, et en facilitant l'exercice du pouvoir d'agir des citoyens.

### Développer les conditions d'un véritable dialogue économique local.

La création d'un milieu porteur pour l'économie locale nécessite des outils, une stratégie. Ce processus doit s'appuyer sur une culture partagée des enjeux économiques locaux à travers l'animation d'espaces de débats et d'instances pluri-acteurs (conseils de développement, par exemple).

### Renouveler la relation collectivités / porteurs de projets.

Le cloisonnement et la méfiance entre acteurs de l'économie et acteurs publics sont encore présents. Pourtant la commande publique peut jouer un rôle moteur notamment dans le développement de circuits économiques locaux. De même, un système d'avance de fonds pourrait être favorisé par les collectivités pour aider les petits porteurs de projets bénéficiant de subventions européennes et de cofinancements nationaux.

### Promouvoir les pratiques de mutualisation et de coopération, développer les partenariats public/privé dans les territoires.

Sur le terrain, ces pratiques relèvent encore souvent de l'incantatoire. Le développement de l'ancrage de l'économie doit passer par des actions de sensibilisation, par une mise en réseau des acteurs (comme c'est le cas dans les pôles territoriaux de coopération), et par des dispositifs financiers et méthodologiques favorisant la reprise et la réanimation d'entreprise par les salariés dans le cadre de Scop ou de Scic. Enfin, des outils permettant de mieux impliquer la diversité des acteurs locaux (entreprises, collectivités, société civile) et de réorienter une partie de l'épargne vers des projets locaux de manière transparente et publique pourraient être testés. ■